

**Simone de Montmollin**  
Dipl. Ing. HES, Œnologue

La Vy-Neuve 3C  
CH-1287 Laconnex  
Tél: +41-79-691 4092  
simonedemontmollin@gmail.com

GRAND CONSEIL			
Expédié le:	Session GC: 31.10.-1-7.11.2019		
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			



C 3911

Par mail et courrier

M. Jean-Marie Voumard,  
Président du Grand Conseil  
M. Laurent Koelliker, Sautier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case Postale 3970  
1211 Genève 3

**Démission de mes fonctions de députée  
vendredi 1er novembre 2019, à l'issue de la séance de 16h00.**

Laconnex, le 29 octobre 2019

Monsieur le Président du Grand Conseil, Cher Jean-Marie,  
Monsieur le Sautier, Cher Laurent,

Conformément à l'Art 21, al 1, lettre a) de la Loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, ma récente élection au Conseil national appelle à la démission de mes fonctions au sein de notre Conseil. Cette démission prend effet ce vendredi 1er novembre 2019, au terme de la séance de 16h.

Texte à lire au Parlement:

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, Chers Collègues,

Le mandat de Conseillère nationale qui m'a été confié par le peuple, et que j'ai accepté avec reconnaissance pour la confiance qui m'est faite, m'oblige de renoncer à mes fonctions de députée au sein de notre Grand Conseil. C'est donc avec une certaine émotion que je prends congé de vous en ce vendredi 1er novembre 2019.

Après l'expérience de l'Assemblée constituante, ces six années au Parlement cantonal m'auront enrichie tant sur le plan humain que politique. J'ai aimé nos débats, parfois animés par cette "gouaille" bien genevoise. J'ai aimé partager mes convictions avec des collègues de tous bords politiques, engagés pour le bien commun, réfléchis et ouverts. J'ai aimé aussi ces tensions en amont d'un vote crucial, qui viennent confirmer ou infirmer la solidité des liens. Construire des ponts et garder une certaine hauteur aura été une ligne de conduite, notamment dans les travaux de commission que j'ai particulièrement appréciés.

Bien que parfois excédée par la relative lenteur à traiter des objets aussi anciens que désuets (oui je l'avoue), ou par l'abondance des dépôts en veille d'élection, c'est avec beaucoup de respect pour cette belle Institution que je quitte mes fonctions. Notre Parlement de milice doit rester cette courroie de transmission entre la population et l'Etat, tout comme il doit être le garant de son bon fonctionnement. Il ne peut y parvenir que grâce au respect mutuel et à la conscience que nos différences, dans toutes leurs aspérités légitimées par le scrutin populaire, en forment les rouages.

La Suisse a pu se construire grâce à la conviction que nos quatre langues et cultures sont complémentaires. Cette conviction reste la mienne. A Genève comme à Berne, il s'agit de faire perdurer cette richesse, en respectant nos différences, en tenant compte des avis divergents, pour finalement faire émerger des solutions viables pour tous.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est faite pour remercier mon groupe, solide et fiable, dont les riches personnalités PLR m'auront largement inspirée. J'en garde des liens d'amitiés d'une valeur inestimable. Remercier aussi les services du Secrétariat du Grand Conseil, pour leur travail compétent et affable.

Je quitte ce Parlement aujourd'hui avec la satisfaction d'avoir pu contribuer aux missions qui lui sont confiées mais avec tout de même un regret, celui de ne pas pouvoir étrener la nouvelle salle du Grand Conseil à l'Hôtel de Ville !

Avec mes remerciements pour votre attention et respectueuses salutations,



Simone de Montmollin

Copie:

M. Pierre Conne, Président de la Commission des droits politiques

M. Yvan Zweifel, Chef de groupe PLR